

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'EST

DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MINDOUROU

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MINDOUROU COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP
ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

09/07/2019 **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-BIS/AONO/C.MROU/CIPM/2019 Du**
en procédure d'Urgence POUR LA RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE
PMH À AMPEL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE
L'EST (LOT UNIQUE).

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance, un appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un forage équipé de PMH à AMPEL dans la Commune de MINDOUROU, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public EXERCICE 2019.

- ❖ Montant prévisionnel : 8 000 000 (Huit millions) Francs CFA TTC;
- ❖ Imputation Budgétaire : 30 393 02 641221 2246 224604

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** à la **Recette des Finances d'MINDOUROU**.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le

5 Avril 2019 à _____ h précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-BIS/AONO/C.MROU/CIPM/2019 Du
en procédure d'Urgence POUR LA RÉALISATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE
PMH À AMPEL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE
L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de MINDOUROU le 5 Avril 2019 à _____ h précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

9-1-Critères éliminatoires

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 4) Absence d'un Atelier complet sur la liste du matériel.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- b) Personnel d'encadrement ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Références de l'Entreprise;
- e) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- f) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 « oui » sur 26) seront examinées.

9- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 « oui » sur 26) seront examinées.

9- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

10- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances, soit : 300 000 (Trois cent mille) Francs CFA

11- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

12- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 80% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, aux numéros de téléphones : 663 248 039/243 283 660.

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN ;
- ✓ DDMINMAP/HN ;
- ✓ CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-MINDOUROU ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.

MINDOUROU, le 09 Juillet 2019

Le Maire de la Commune de MINDOUROU.

Autorité Contractante



M. Lengle Ntoub Richard